MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Direction générale du Trésor

Liberté Égalité Fraternité

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN



ZOOM: ÉGYPTE - ACCORD D'INVESTISSEMENT DE 29,7 MDS USD AVEC LE QATAR

Le 6 novembre 2025, le gouvernement égyptien et la société Qatari Diar Real Estate Investment Company, filiale immobilière du fonds souverain du Qatar, ont signé un accord d'investissement estimé à 29,7 Mds USD pour le développement d'un projet touristique et urbain sur la côte méditerranéenne. L'accord, conclu entre la New Urban Communities Authority (NUCA) et Qatari Diar, a été signé par le ministre égyptien du Logement et son homologue qatarien des Municipalités, également président du conseil d'administration de Qatari Diar. Ce projet s'étend

1,8 Md USD

RETOMBÉES ANNUELLES ESCOMPTÉES DU PROIET

sur 20,6 km², à Alam Al-Roum dans le gouvernorat de Matrouh, avec Qatari Diar comme promoteur principal. Il prévoit la création d'un complexe intégré combinant zones résidentielles et touristiques (60 %), infrastructures et espaces verts (25 %), ainsi que services publics (15 %). La capacité hôtelière du complexe devrait dépasser les 4 500 chambres. Aucun usage industriel n'est envisagé.

L'accord d'investissement prend la forme d'une cession foncière de l'État égyptien au profit du Qatar. Il prévoit, d'ici décembre 2025, un versement à l'Égypte de 3,5 Mds USD en capitaux entrants correspondant au prix du terrain. La NUCA percevra également 1,8 Md USD issus de la vente d'unités résidentielles réalisées en son nom, ainsi que 15 % des bénéfices nets du projet, reversés après récupération des coûts d'investissement. Le montant total des investissements nécessaires au développement du complexe est estimé à 26,2 Mds USD et devrait générer plus de 250 000 emplois, tandis que les retombées économiques atteindraient 1,8 Md USD par an.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un engagement annoncé par Doha en avril 2025, lors de la visite du président Al-Sissi, au cours de laquelle le Qatar avait fait part de son intention d'investir 7,5 Mds USD en Égypte. Il s'agit également d'une étape supplémentaire dans la volonté des deux pays d'approfondir leur partenariat économique à la suite du rétablissement de leurs relations diplomatiques en 2021. En 2023, dernières données disponibles, le Qatar s'est hissé au troisième rang des investisseurs arabes en Égypte, avec 160 entreprises pour environ 2 Mds USD d'investissements cumulés, tandis que ses flux d'IDE ont atteint 618,5 M USD en 2023/24 (1 % du total des flux entrants) et 426 M USD sur les neuf premiers mois de 2024/25.

L'investissement d'Alam Al-Roum intervient un peu moins de deux ans après la cession foncière de Ras El Hekma (côte méditerranéenne) aux Émirats arabes unis (170 km², 35 Mds USD versés en trois mois, dont 11 Mds USD de conversion de dépôts et 24 Mds USD de capitaux entrants, répartis entre réduction de la dette publique et financement de la NUCA). En avril 2025, le Koweït avait à son tour annoncé envisager la conversion de 4 Mds USD de dépôts en investissements directs dans plusieurs secteurs stratégiques, tandis qu'en septembre 2025, une concession foncière estimée à 18,6 Mds USD était attribuée au consortium Emaar Misr (EAU) - City Stars (Arabie Saoudite) pour le développement du complexe Marassi Red Sea sur la mer Rouge.

Service Économique du Caire

ÉGYPTE

1. CONVERSION DE DETTE AVEC L'ALLEMAGNE DE 50 M€ POUR FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Égypte et l'Allemagne ont signé un accord de conversion de dettes d'un montant de 50 M EUR, destiné à soutenir des projets d'énergie renouvelable. La cérémonie de signature s'est tenue le 9 novembre ministère de l'Électricité et des Énergies renouvelables, en présence du ministre Mahmoud Esmat. L'accord, conclu avec la KfW Development Bank, prévoit la conversion du montant en une subvention allemande décaissée en deux tranches égales de 25 M EUR. Les fonds financeront la connexion au réseau national de deux centrales éoliennes situées à Ras Ghareb et Jabal al-Zeit, dans le golfe de Suez, afin d'encourager la participation du secteur privé et de renforcer la capacité d'absorption des énergies propres. Cet accord s'inscrit dans la continuité de la coopération énergétique entre les deux pays, qui ont déjà conclu deux programmes d'échange de dettes totalisant 75 M EUR. Pour rappel, la stratégie énergétique égyptienne vise à porter la part des énergies renouvelables à plus de 42 % d'ici 2030 et 65 % d'ici 2040.

2. LÉGÈRE HAUSSE DE L'INFLATION EN OCTOBRE

L'inflation urbaine est passée de 11,7 % en septembre à 12,5 % en octobre 2025, soit la première accélération depuis quatre mois, selon les données de l'agence statistique CAPMAS. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de 20,7 % des prix des dépenses courantes concernant les postes relatifs au logement, à l'eau et à l'énergie (électricité, gaz et carburants), après la deuxième hausse des prix de ces postes en 2025, liée à la suppression progressive des subventions. Les prix alimentaires ont également contribué à la hausse, avec une progression marquée des fruits (+32,7%) et des produits de base tels que les huiles et céréales, partiellement compensée par la baisse des prix des viandes (-4,5%) et des légumes (-13,1%). D'autres catégories ont également enregistré des hausses significatives, notamment les boissons alcoolisées et le tabac (+26%), les vêtements et chaussures (+15%), le secteur de la santé (+27,7%), ainsi que les transports (+20,5%) et les services de communication (+10.9%). Cette accélération intervient après plusieurs mois d'assouplissement monétaire, la Banque centrale ayant réduit ses taux directeurs de 625 points de base depuis le début de l'année, et devrait être examiné lors de la prochaine réunion du Comité de politique monétaire prévue le 20 novembre.

3. SIXIÈME ÉDITION DU SALON TRANSMEA MARQUÉE PAR UNE FORTE PRÉSENCE DE LA FRANCE

Le Caire a accueilli du 9 au 11 novembre la 6ème édition du salon TransMEA, forum régional de référence au Moyen-Orient et en Afrique dans les transports ferroviaire et maritime. Le Premier ministre Mostafa Madbouly et le vice-Premier ministre Kamel El Wazir ont ouvert l'événement et souligné le dynamisme du secteur, insistant sur la priorité accordée à la localisation industrielle. La France s'est distinguée comme un partenaire de premier plan de l'Égypte dans le domaine, à travers une forte visibilité de nos entreprises et la valorisation de trois projets emblématiques : la livraison du premier des 55 trains Alstom destinés à la ligne 1 du métro du Caire, exposé sur le salon, projet financé par un prêt concessionnel de l'État français ; la présentation du tracé horizontal de la future ligne 6 du métro du Caire, dont les études sont financées par la France et le lot système sera attribué à un consortium mené par Alstom ; et l'inauguration du centre de formation de RATP Dev au Caire.

4. LA REPRISE DU MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE SE CONFIRME

En août 2025, les ventes de véhicules ont bondi de 12,7 % à 17 600 unités, leur plus haut niveau depuis juin 2022, soutenues par les voitures particulières (+36,6%). Sur un an, la progression atteint 75,4 %, confirmant le net rebond du secteur amorcé en 2024 (+13,2%, 102 200 véhicules vendus). L'industrie automobile égyptienne sort donc progressivement d'une crise sans précédent depuis 2021, grâce notamment à la levée des restrictions sur les importations en devises. Plusieurs constructeurs automobiles, principalement ont par ailleurs récemment localisé l'assemblage de véhicules en Égypte, alors que les autorités égyptiennes ont annoncé des ambitions fortes pour consolider une industrie automobile tournée vers l'export. Cette tendance a été confirmée par les fabricants implantés dans le pays lors de la 10^{ème} édition de l'évènement Egypt Automotive, tenue le 4 novembre au Caire.

IRAK

1. LES ACTIVITÉS DE LUKOIL EN IRAK TOUCHÉES PAR LES SANCTIONS AMÉRICAINES

Le 10 novembre, l'entreprise russe Lukoil a invoqué la force majeure pour ses activités d'extraction pétrolière dans le champ de West Qurna-2, dans le sud-est de l'Irak. L'invocation de la force majeure marque une étape vers une possible cessation des activités de Lukoil sur ce site. Elle fait suite au gel des paiements effectués par le ministère du pétrole à

Lukoil, en réponse aux sanctions américaines dont Lukoil fait l'objet. La reprise des paiements nécessitera que les activités en question soient reprises par une entité n'étant pas sous sanctions. Détenu à 75 % par Lukoil, le champ de West Qurna représente une production de 450 000 barils par jour, soit environ 9 % de la production de pétrole totale du pays.

2. VALLOUREC REMPORTE UN CONTRAT DANS LE CADRE DU PROJET MULTI ÉNERGIES GGIP DE TOTALENERGIES

Le groupe français Vallourec, entreprise spécialisée dans les solutions tubulaires haut de gamme, a remporté un contrat auprès de TotalEnergies pour la fourniture de plus de 30 000 tonnes de tubes destinés aux opérations de forage de quarante-huit puits dans le cadre du projet Associated Gas Upstream Project 2 (AGUP2). Il s'agit de l'un des principaux volets du projet multi-énergie GGIP (Gas Growth Integrated Project) signé en juillet 2023 par TotalEnergies et dont les investissements sont estimés à près de 27 Mds USD sur 30 ans. Ce projet vise à accroître la production du champ pétrolier de Ratawi à 210 000 barils de pétrole, tout en contribuant à la réduction et à la valorisation du gaz torché dans plusieurs champs pétroliers du sud du pays (8,5 M m³/jour). Il prévoit également la construction d'une usine de traitement d'eau (5 M b/i) et la construction d'une centrale solaire (1,25 GW). Vallourec avait déjà remporté un contrat portant sur la fourniture de 15 000 tonnes de tubes pour la première phase du projet AGUP2, consistant alors à augmenter la production du champ pétrolier de Ratawi à 120 000 b/j, contre 60 000 b/j précédemment.

IRAN

1. MOUVEMENTS SOCIAUX DANS LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

La grogne sociale qui se développe depuis plusieurs semaines dans l'industrie des hydrocarbures a franchi un nouveau palier le 11 novembre, avec une manifestation rassemblant plusieurs milliers d'ouvriers des principales raffineries du pays devant le siège social de la société d'exploitation du site gazier de South Pars. Les revendications des manifestants. inchangées depuis le début de leur mouvement, portent sur une amélioration des conditions salariales, une requalification de leurs emplois et l'introduction d'un système de rotation garantissant aux ouvriers du secteur, compte tenu de conditions de travail particulièrement éprouvantes, deux semaines de repos après chaque mission continue de deux semaines. D'autres revendications concernent la mise en place d'un système d'indemnité compensant l'éloignement familial, ainsi que l'unification des conditions contractuelles, une minorité d'ouvriers

étant salariés des compagnies nationales tandis que la majorité est employée - dans des conditions nettement moins favorables – par les sous-contractants des grands opérateurs. Ce mouvement social préoccupe d'autant plus les autorités iraniennes d'autres contestations se déroulent, simultanément. dans plusieurs secteurs l'économie: pétrochimie, industrie de l'acier, filière agroalimentaire (unité de conditionnement de volaille de Téhéran), hôpitaux (infirmières) et retraités, dont le niveau de vie ne cesse de se détériorer alors que l'inflation officielle dépasse les 50 % et que la monnaie nationale se déprécie à nouveau (1 127 000 Rials pour 1\$ au 12/11/2025).

2. LA GESTION DES DÉCHETS, DÉFI MAJEUR DES PROVINCES DU NORD

Selon le Centre de recherche du Parlement, la gestion des déchets dans les trois provinces du nord du pays (Gilan, Mazandaran et Golestan) constitue l'un de leurs principaux défis environnementaux, sanitaires et économiques. Ces provinces, qui ne regroupent que 9,61 % de la population, génèrent chaque jour entre 5 600 et 6 500 tonnes de déchets ménagers, soit 10,24 % du total national. Sur ce volume, 4000 à 4500 tonnes sont des déchets organiques. Or le taux de tri à la source n'atteint que 3,5% (contre 7% dans l'ensemble du pays) et le traitement spécifique des déchets hospitaliers est inexistant (0 % des déchets contre 7,6 % au niveau national). Dans ces conditions, les déchets de ces provinces sont enfouis dans le sol (48 %, contre 40,1 % au niveau national) ou simplement entassés dans des décharges à ciel ouvert, entraînant dans les deux cas la pollution de nappes phréatiques. À l'échelle du pays, la capacité des unités de traitement ne couvre que 30 % des déchets ménagers, les 70 % qui restent étant expédiés en décharge sans aucun traitement préalable. Selon le Centre de recherche du Parlement, cette situation révèle les insuffisances et dysfonctionnements qui subsistent dans la supervision de la filière au sens large.

ISRAËL

1. S&P RELÈVE LA PERSPECTIVE DE NOTATION D'ISRAËL

L'agence internationale de notation de crédit S&P a annoncé le 7 novembre qu'elle relevait la perspective de notation de Israël de « négatif » à « stable », tout en maintenant la note à « A/A-1 ». Il s'agit de la première évolution positive du profil de crédit d'Israël depuis l'annonce du cessez-le-feu, alors que les trois grandes agences de notation avaient procédé à des abaissements pendant le conflit. Dans son communiqué, S&P explique ce changement de

perspective par le fait que le cessez-le-feu conclu entre Israël et le Hamas devrait réduire le risque de tensions régionales, ce qui « pourrait atténuer les pressions sur l'économie, le marché du travail et les finances publiques d'Israël ». Au plan macroéconomique, S&P anticipe désormais une croissance de l'économie israélienne de l'ordre de 5 % en 2026. Cependant, elle relève que le ratio de la dette publique au PIB devrait toujours dépasser 67 % d'ici 2028, contre une estimation de 55 % avant la guerre.

2. RAPPROCHEMENT STRATÉGIQUE AVEC LE KAZAKHSTAN

L'administration Trump a annoncé le 6 novembre l'adhésion du Kazakhstan aux accords d'Abraham, bien que l'ancienne république soviétique entretienne déjà des relations diplomatiques avec Israël depuis 1992. Cette initiative vise à renforcer la coopération sécuritaire entre les deux pays : elle devrait permettre au Kazakhstan de mieux répondre à ses besoins en matière de défense, tout en offrant à Israël de nouvelles perspectives pour ses exportations d'équipements militaires. Au plan économique, les échanges bilatéraux demeurent modestes. En 2024, les exportations civiles israéliennes vers le Kazakhstan se sont élevées à 45 M USD, tandis que les exportations kazakhstanaises vers Israël ont atteint 168 M USD.

3. LANCEMENT DE L'ÉTAPE DE PRÉQUALIFICATION DU PROJET DE MÉTRO DE TEL AVIV (PARTIE ÎNFRA 1)

La société publique NTA Metropolitan Mass Transit System a publié <u>l'appel d'offres de préqualification</u> relatif à la partie infrastructurelle 1 du métro de Tel-Aviv, le plus vaste projet d'infrastructure jamais entrepris en Israël. Selon NTA, cette procédure vise à identifier les entreprises israéliennes et internationales disposant d'une expérience avérée creusement de tunnels et la construction d'ouvrages souterrains complexes, en vue de leur participation à la planification et à la réalisation de la phase A du projet. Celle-ci prévoit la construction de 78 kilomètres de tunnels et de 59 stations souterraines, correspondant aux sections de la boucle intérieure des trois futures lignes de métro.

4. LES RÉSERVES DE CHANGE DE LA BANQUE D'ISRAËL ATTEIGNENT UN NOUVEAU RECORD (232 MDs USD)

Selon la Banque d'Israël, les réserves de change du pays se sont élevées à 232 Mds USD à la fin du mois d'octobre 2025, établissant un nouveau record historique. Ce montant représente une hausse notable par rapport aux 216 Mds USD enregistrés un an plus tôt, en octobre 2024. Le ratio des réserves au PIB s'établissait à 41,3 % fin juillet 2025, confirmant la position extérieure particulièrement solide d'Israël. Cette accumulation de réserves reflète à la fois la

résilience du secteur des exportations, les entrées de capitaux étrangers, ainsi que la politique active d'intervention sur le marché des changes menée par la Banque d'Israël pour stabiliser le shekel.

JORDANIE

1. Hausse des réserves de Changes de la CBJ (+8,9%)

Selon la Banque centrale de Jordanie (CBJ), les réserves de change ont enregistré une hausse de près de +9% fin octobre 2025, par rapport au montant enregistré fin juillet 2025. Elles sont évaluées à 24,05 Mds USD contre 22,08 Mds USD fin juillet 2025. Selon les données de la CBJ, les réserves actuelles sont suffisantes pour couvrir 9,1 mois d'importations de biens et de services en Jordanie (contre 8,4 fin juillet 2025 et 7,7 mois en juillet 2024).

2. LA JORDANIE AU 7^{èME} RANG DES PAYS DU MONDE ARABE DANS L'INDICE MONDIAL DE COMPÉTITIVITÉ NUMÉRIQUE

Le rapport publié par l'International Institute for Management Development (IMD) place la Jordanie à la 7^{ème} place des pays du monde arabe et à la 44^{ème} place mondiale de l'indice de compétitivité numérique en 2025, soit un bond de 6 places par rapport à 2024 (50ème). L'indice évalue trois piliers principaux : la connaissance numérique (50ème rang mondial), la technologie (51ème) et la préparation à l'avenir (42ème). Au sein de ces piliers, le rapport souligne les points forts de la Jordanie, notamment le capital-risque (11ème), la législation sur la recherche (15ème), l'investissement dans le secteur (10^{ème}), télécommunications et les capacités gouvernementales en matière de cybersécurité (11ème). Dans le même temps, les domaines nécessitant des améliorations comprennent les abonnements au haut débit mobile (65ème), le haut débit sans fil (66ème), les exportations de haute technologie (63ème), les serveurs Internet sécurisés (67^{ème}) et les taux de possession de tablettes (62^{ème}).

3. HAUSSE DU TRAFIC DE CONTENEURS DU PORT D'AQABA

Le trafic de conteneurs du port d'Aqaba a augmenté de +20,2% durant les dix premiers mois de 2025 en glissement annuel (g.a.), atteignant plus de 400 000 conteneurs entrants contre environ 350 000 en 2024. Les expéditions sortantes ont également augmenté de +7,6% sur la même période en g.a. (près de 95 000 conteneurs exportés contre 88 000 en 2024). Cette hausse est attribuée à l'amélioration des infrastructures portuaires, à la reprise du commerce régional et la confiance retrouvée dans les lignes commerciales de la mer Rouge.

LIBAN

1. NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR DU PORT DE BEYROUTH

Le ministère des Transports et des Travaux publics a publié le 7 novembre un communiqué relayant la décision du Conseil des ministres de renouveler les membres du comité temporaire de gestion du port de Beyrouth.

Marwan Naffi, nommé président et directeur général de l'autorité portuaire, remplacera Omar Itani, qui occupait par intérim ces fonctions depuis juin 2021.

2. PUBLICATION DE LA 1^{ère} STRATÉGIE NATIONALE DÉDIÉE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En marge d'un salon dédié à l'IA organisé le 7 novembre à Beyrouth, le ministre de l'Intelligence artificielle et des Déplacés, Kamel Chehade, a officialisé le lancement de sa stratégie de transformation digitale et d'IA pour le pays.

Cette dernière s'articule autour de quelques grandes priorités: renforcer le cadre législatif des activités numériques; améliorer la qualité des infrastructures (déploiement de la fibre optique, création de data center, augmentation de la puissance de calcul); démocratiser l'usage de l'IA par la formation et stimuler les investissements à destination de la scène tech libanaise, en particulier en créant un fonds de fonds et un réseau de « business angels » dédié à la diaspora.

Le ministre, qui souhaite porter la part de services gouvernementaux digitalisés de 5 % à 80 % à l'horizon 2030, a notamment annoncé la mise en place prochainement d'une plateforme gouvernementale de paiement en ligne, la numérisation du registre de commerce et l'instauration d'une identité numérique.

SYRIE

1. AD PORT DEVIENT ACTIONNAIRE MINORITAIRE DU PORT DE LATTAQUIÉ AUX COTÉS DE CMA CGM

L'opérateur portuaire émirien d'Abu Dhabi, AD Ports, a annoncé le 6 novembre avoir conclu un accord avec CMA CGM évalué à 22 M USD, pour prendre une part de 20 % dans le port de Lattaquié.

Détenue depuis 2009 par CMA CGM, la concession portuaire de l'armateur a été renouvelée par les autorités syriennes pour une durée de 30 ans.

Le groupe prévoit de multiplier par 2,5 la capacité de traitement et de stockage de conteneurs du port de Lattaquié, pour la porter à 625 K TEU. Avec une

capacité actuelle de 250 K TEU, le port concentre 95 % du trafic national de conteneurs.

Cette opération marque l'entrée d'un nouvel acteur émirien dans le secteur portuaire syrien. En juin 2025, Damas confiait pour 30 années la concession du port de Tartous à DP World, opérateur portuaire de Dubaï, qui prévoit d'y investir 800 M USD. Le groupe doubaïote a d'ailleurs démarré ses activités le 12 novembre.

2. Dana Gas entame L'ÉVALUATION TECHNIQUE DES CHAMPS GAZIERS SYRIENS

Le groupe émirien privé Dana Gas a annoncé le 12 novembre avoir signé un protocole d'accord avec la compagnie pétrolière nouvellement créée, Syrian Petroleum Company, pour évaluer la réhabilitation et l'expansion de plusieurs champs gaziers dans le centre de la Syrie, dont celui d'Abu Rabah, l'un des plus importants du pays. En fonction des conclusions de cette première phase d'étude technique, l'entreprise émirienne proposera un plan de développement des champs gaziers pour lesquels les recherches ont été concluantes.

La production gazière syrienne a chuté depuis 2011, passant de 8,7 Mds de mètres cubes à 3 Mds de mètres cubes aujourd'hui.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. Projet de loi pour réduire l'usage du numéraire

Le gouverneur de l'Autorité monétaire palestinienne, Yihya Shunnar, a annoncé la préparation d'un projet de loi visant à réduire l'utilisation du numéraire dans les transactions financières. Élaboré en concertation avec des institutions publiques et privées, ce texte s'inspire des standards internationaux afin de renforcer la sécurité et l'efficacité du système financier palestinien.

Le projet prévoit d'interdire les paiements en espèces dépassant 20 000 NIS (5 360 EUR), tout en encourageant le recours aux moyens de paiement électroniques. Cette mesure devrait notamment limiter la circulation excessive du shekel israélien et réduire les risques liés au transport et au stockage d'espèces.

Les citoyens sont invités à consulter le texte sur le site de l'Autorité monétaire et à soumettre leurs observations avant sa version finale. Shunnar a souligné que cette réforme contribuera à lutter contre le blanchiment d'argent, à accroître la transparence économique et à favoriser la modernisation du secteur financier.

2. LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES PAYÉS À 60 %, DANS UN CONTEXTE DE CRISE FINANCIÈRE AIGUË

Le ministère palestinien des Finances a versé cette semaine 60 % du salaire du mois d'août aux employés civils et militaires, avec un minimum fixé à 2 000 shekels (environ 620 euros). Cette mesure intervient dans un contexte de crise financière aiguë, alors que plus de 12 Mds de shekels (près de 3,7 Mds USD) de recettes fiscales palestiniennes restent retenus par Israël.

L'Autorité palestinienne, fortement dépendante des revenus fiscaux et d'une aide internationale en recul, est dans l'incapacité depuis plus de deux ans de verser des salaires complets ou de régler ses dettes envers les entreprises locales.

Le gouvernement a également décidé de prolonger jusqu'à la fin de l'année les modalités de travail assouplies adoptées en juillet : télétravail partiel, travail dans les directions ou présence réduite selon les besoins de chaque administration. Cette mesure est destinée à alléger la charge des employés, alors que la

crise s'aggrave et que les fonds de compensation restent bloqués depuis six mois, portant les montants accumulés depuis 2019 à plus de 13 Mds de shekels.

3. PROJET HYDRIQUE SOUTENU PAR LA FRANCE ET L'UE

Le Premier ministre Mohammad Mustafa a lancé le 12 novembre 2025 les travaux du projet de raccordement hydrique d'Aboud, un investissement stratégique destiné à moderniser les infrastructures de distribution d'eau dans la région de Ramallah et El-Bireh. La première phase du projet, d'un montant de 30 M EUR, est financée conjointement par l'Union européenne et l'Agence française de développement (AFD).

La première phase prévoit l'installation de 45 km de conduites, deux stations de pompage et deux réservoirs de 5 000 m³, permettant une capacité de production d'environ 25 500 m³ par jour. Environ 90 000 habitants répartis dans 22 localités bénéficieront directement de cette étape, avant une extension prévue vers 165 000 personnes supplémentaires.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

| | Source | ÉGYPTE | IRAK | IRAN | ISRAËL | JORDANIE | LIBAN | TP | SYRIE |
|--|--------------------------|--------|------|------|--------|----------|-------|--------|-------|
| POPULATION (MILLIONS) – 2024 | FMI / WEO | 107 | 44 | 87 | 10 | 11 | 5,4 | 5,3* | 25* |
| PIB (MDS USD) – 2024 ^E | FMI / WEO | 383 | 277 | 401 | 540 | 53 | 28 | 14* | 21* |
| PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E | FMI / WEO | 3570 | 6247 | 4633 | 54192 | 4693 | 5282 | 2593* | 869* |
| CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E | FMI / WEO | 2,4 | 0,3 | 3,5 | 0,9 | 2,5 | -7,5 | -26,6* | -1,5* |
| SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E | FMI / WEO | -7,1 | -1,5 | -4,1 | -8,3 | -8,3 | 0,4 | -9,5* | -3,1* |
| DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E | FMI / WEO | 91 | 43 | 37 | 68 | 115 | 164 | 86* | n/a |
| RATING COFACE 2024 | COFACE | С | Е | E | Α4 | С | D | n/a | n/a |
| INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%) | STATISTIQUES OFFICIELLES | 13,6 | 2,6 | 36 | 3,3 | 1,7 | 14,2 | 48,9 | 15 |
| PMI MENSUEL | STATISTIQUES OFFICIELLES | 50,1 | n/a | 48,7 | 50,2 | n/a | 50,3 | n/a | n/a |
| EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024 | Douanes françaises | 1792 | 426 | 255 | 1714 | 306 | 426 | 28 | 29 |
| IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024 | Douanes françaises | 1158 | 1949 | 48 | 1386 | 43 | 92 | 4 | 6 |

^{* =} Données Banque Mondiale 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 Très faible / A2 Peu élevé / A3 Satisfaisant / A4 Convenable / B Assez élevé / C Élevé / D Très élevé / E Extrême

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

Pour vous abonner: beyrouth@dgtresor.gouv.fr